



Conférence "Prévention sur le numérique et les réseaux sociaux"

publié le 10/12/2021

Descriptif :

Pour tous les élèves de 5° et de 4° du collège
Conférences animées par Eric Andrade pour Axa Prévention

Sommaire :

- Pourquoi ces conférences ?
 - Pourquoi ce public de 5° et 4° ?
 - La conférence : ce qu'il s'est dit / ce qu'il faut retenir
 - Les informations importantes à retenir
 - Le ressenti des élèves et des enseignants
-

Vendredi 12 novembre 2021, tous les élèves de 5° et de 4° du collège ont pu assister à une conférence d'1h30 sur "**La prévention sur le numérique et les réseaux sociaux**". Ces conférences ont été animées par **Eric Andrade** [↗](#), consultant et formateur en éducation au numérique, notamment pour **Axa Prévention**.

Axa Prévention est partenaire du programme **Internet Sans Crainte** [↗](#) et soutient l'application **FamiNum** [↗](#). Ce partenariat offre notamment aux élèves de primaire (CM2) la possibilité de passer le "permis Internet [↗](#)" grâce aux forces de l'ordre locales et ainsi d'être sensibilisés au web, aux réseaux sociaux et à la bonne conduite à avoir sur Internet.

● Pourquoi ces conférences ?

Dans le cadre de ma fonction de professeure documentaliste, l' **éducation aux médias et à l'information (E.M.I.)** est une "éducation à" qui me semble être essentielle à inculquer à nos élèves et enfants. Les collégiens utilisent déjà le numérique et les réseaux sociaux, depuis plusieurs années pour certains. Les premières utilisations ont parfois été accompagnées, souvent non.

Au CDI, j'entends souvent les élèves parler des réseaux sociaux. Ils ne connaissent pas tous les "codes" et les "usages" propres à Internet et au web et encore moins ceux des réseaux sociaux. Pendant les cours d'E.M.I. dispensés aux élèves de 6°, certains questionnements apparaissent quant à la "bonne conduite" à avoir sur le web.

Dans le cadre de ma veille professionnelle, afin de me tenir toujours informée des actualités autour du numériques et pour **contribuer à la production de nouvelles ressources**, je participe à un projet de création de capsules vidéo avec **Internet Sans Crainte** et **Axa Prévention** [↗](#). C'est ce qui m'a permis notamment de rencontrer Mme Véronique Jeandot, Responsable de la prévention des risques numériques et des accidents de la vie courante pour Axa Prévention.

J'ai alors proposé au chef d'établissement de profiter de ce contact chez Axa Prévention pour offrir la tenue d'une conférence à destination des élèves du collège afin de les sensibiliser à la sécurité sur les écrans et sur les réseaux sociaux. Ce sont finalement quatre conférences qui ont eu lieu et dont le financement a été gracieusement offert par Axa Prévention. Merci à eux.

● Pourquoi ce public de 5° et 4° ?

Les cours d'E.M.I. en classe de 6° sont une première approche au numérique mais ce n'est pas suffisant.

L'éducation aux médias et la sensibilisation au numérique doivent être proposés à tous les niveaux et tout

au long de l'année scolaire.

A l'âge des élèves en 5° et 4°, rares sont ceux qui ont un contrôle parental sur le temps devant les écrans, voire même sur les applications utilisées. Cependant, il ne faut pas oublier que même si les nouvelles générations d'enfants grandissent avec le numérique et ses nombreux supports, ils ne savent pas toujours s'en servir et surtout, ne ils connaissent pas toujours les façons de se comporter sur le Web (forum de discussion, tchat, réseaux sociaux, etc.). On parle alors de "nétiquette ☞".

Depuis la rentrée 2019, une nouvelle certification numérique a fait son apparition : PIX. Cette certification, obligatoire en classe de 3° et de Terminale, permet d'évaluer les compétences numériques des élèves, mais pas seulement. Elle est également accessible à toute personne souhaitant évaluer ses compétences numériques, que ce soit dans la sphère privée ou professionnelle.

Cette conférence sur la prévention au numérique a été destinée aux élèves de 5° et de 4° afin de **développer leur esprit critique et de susciter des questionnements et peut-être des modifications de comportements**. Ce sont les prémices à la certification Pix.

● La conférence : ce qu'il s'est dit / ce qu'il faut retenir

Après une brève présentation des objectifs de la conférence, Eric Andrade a questionné les élèves et leur a demandé quels seraient leurs conseils pour l'usage d'Internet, en voici quelques extraits :

- . on n'insulte pas
- . on n'accepte pas n'importe qui comme ami
- . on met son compte en privé
- . on utilise un pseudonyme
- . on ne diffuse pas de fausses informations
- . il faut faire attention aux images qu'on envoie

Il a ensuite organisé son intervention en fonction des remarques des élèves et voici ce qu'il faut en retenir :

- . **"Faites confiance à vos parents pour parler des réseaux sociaux"** —> Vos parents ne sont pas aussi "déconnectés" que vous le pensez ! —> un signalement à la Police ne peut être fait sans être accompagné par l'un de vos parents.
- . **Question du droit à l'image** —> exemple d'une photo Snapchat diffusée ensuite sur d'autres réseaux sociaux et répertoriée dans Google. —> rappel de la difficulté à faire supprimer une image publiée sur les réseaux sociaux (longueur et lourdeur de la procédure).

— > D'où deux conseils majeurs :

1/ **Rien n'est privé sur Internet.**

2/ **S'interroger avant toute publication d'une photo** (risque de diffusion massive). —> ne pas répondre à la pression sociale ou au chantage ("si tu ne m'envoies pas une photo "nude" de toi, c'est fini entre-nous" par exemple).

● Les informations importantes à retenir

L'association E-Enfance a pour vocation la protection des mineurs sur Internet. Pour cela, elle dispose d'un site web Net Ecoute ☞ et d'un numéro de téléphone gratuit, anonyme et confidentiel, accessible du lundi au samedi de 9h à 20h : le **30 18** .

Ces deux outils (site web et téléphone) vont permettre aux jeunes victimes de violences numériques ou témoins de violences numériques de faire un signalement. Les interlocuteurs du 3018 sont notamment des étudiants formés et familiers des réseaux sociaux et des pratiques qui s'y déroulent.

● Le ressenti des élèves et des enseignants

ils ont aimé :

- . La possibilité de s'exprimer sur des expériences passées et vécues.
- . Le partage des expériences et le fait de se rendre compte qu'ils n'étaient pas seuls à ne pas maîtriser les codes sur le Net.

. Le rappel du numéro de téléphone pour signaler les violences numériques (3018).

Ils ont moins aimé :

. Le manque de conseils plus précis, plus réels —> les élèves reconnaissent que Facebook est un outil dont ils ne se servent jamais, ils ont donc moins "accroché" lorsqu'il en a été question. Ils auraient préféré qu'on leur parle de TikTok ou d'Instagram.

. Ils auraient souhaité qu'on leur montre comment paramétrer leur smartphone et leurs réseaux sociaux par exemple.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.